

# Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

---

*Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des chargés de cours du 26 février 2018 s'étant tenu le lundi 26 février à 17h30, au local A-526 du pavillon principal.*

## **Ordre du jour non modifiable**

0. Ouverture de l'assemblée
1. Présidium
2. Présentation et vote sur l'entente de principe concernant la modification de la loi 13
3. Levée de l'assemblée

### **0. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est constaté à 17h45  
L'ouverture est proposée par : X  
appuyée par : Moulay Vincent Huard  
Adoptée à l'unanimité

### **1. Présidium**

Il est proposé de prendre Sébastien Paquette comme président d'assemblée, et Abdelhak Oulmane comme secrétaire.  
proposé par : X  
appuyée par : Moulay Vincent Huard  
Adoptée à l'unanimité

### **2. Présentation et vote sur l'entente de principe concernant la modification de la loi 13**

Sébastien Paquette présente l'entente de principe survenue entre l'École et les syndicats, à la suite d'une modification à la loi 13. La modification fait en sorte que la cotisation au fond de stabilisation n'est plus incluse dans le calcul du trop payé d'une personne qui quitte le régime avant la retraite. La nouvelle entente fait en sorte que l'indexation des pensions sera légèrement augmentée, et les cotisations légèrement diminuées. En échange, Polytechnique gagne plus de flexibilité sur l'utilisation de son fond de réserve, mais devra rendre des comptes.

Il est proposé de ratifier l'entente de principe.  
Proposé par : X  
appuyé par : Victor Calatoru  
Approuvé à l'unanimité

### **3. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée a 18h40.